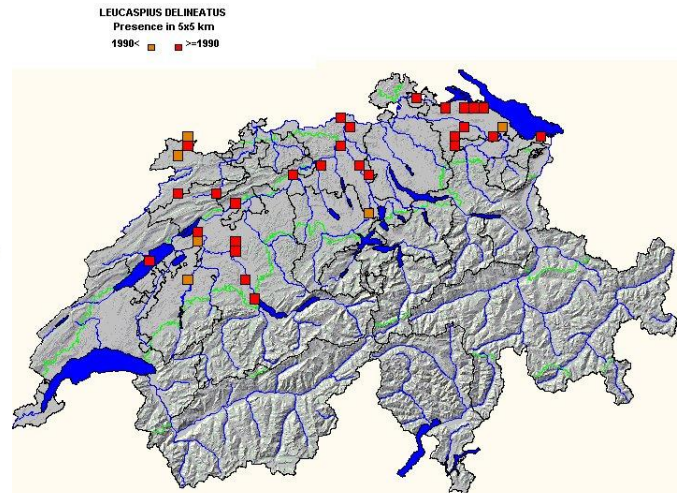


Leucaspis delineatus (Heckel 1843)

Able de stymphale (ou de Heckel)



Copyright CSCF, 31.12.2011, Base cartographique: OFS, OFT

Caractères

L'able de stymphale se caractérise par sa ligne latérale généralement incomplète composée de 6-12 écailles. Il n'excède pas 15 cm, son corps est fusiforme et sa bouche supère. Il possède de grandes écailles argentées se détachant facilement. Sa nageoire anale, composée de 11-14 rayons rameux (mous), est plus longue que sa nageoire dorsale.

Taille : 6-12cm Longévité : 1 à 4 ans

Distribution

D'ouest en est, l'able de stymphale s'observe du bassin du Rhin à celui de la Volga. Sa distribution est limitée au nord par la mer Baltique et la mer du Nord, au sud par les Alpes et la mer Noire. En Suisse, hormis les deux observations isolées dans le bassin du Doubs (Rhône), l'able s'observe dans le bassin du Rhin et principalement dans les petits cours d'eau et lacs du Plateau. Il est toutefois recensé jusqu'à 1060m d'altitude.

Biologie

L'able de stymphale est, accompagné par la bouvière, l'un des plus petits poissons d'Europe. Ce poisson fréquente surtout les petits plans d'eau, plus rarement les grands lacs et les rivières à faible courant. L'able est grégaire et se nourrit d'algues, de zooplancton et de divers insectes de surface. Le frai a lieu entre mai et juillet en zone peu profonde où la femelle munie d'un ovipositeur (tube de ponte) dépose ses ovules sur la végétation. Le mâle assure la protection et la ventilation des œufs pendant les dix jours d'incubation.

Statut en Suisse / Statut IUCN (international)

Menacé / Least concern